

Histoire du Chapelet

Diversement rapportée, l'histoire du Chapelet débute soit avec Pierre l'Hermitte, prédicateur de la première croisade selon les uns, soit avec Saint Dominique au 12^{ème} siècle selon les autres.

Il est ensuite admis que ce sont les moines de Fleury qui furent au 11^{ème} siècle les réels inventeurs du Chapelet.

Les frères ou laïques qui entraient au service des maisons religieuses étaient tenus de réciter cent cinquante Pater Noster plusieurs fois dans la journée à certaines heures imposées, ce qui leur apportait des indulgences en même temps que cela leur conférait le nom respecté de « patenôtrier ».

Pour faciliter leur tâche, et afin de leur rappeler leur devoir, on imagina leur faire porter un collier de graines percées d'un trou et enfilées sur un cordon de chanvre ou de lin.

Le grand « patenôtre » comportait cent cinquante Pater (soit autant que de psaumes) alors que la « petite couronne », qui au XII^{ème} siècle prit le nom de « Chapelet », n'en comportait que cinquante.

Le Rosaire tient son nom du latin « rosarium » qui décrit des petits fruits séchés venant d'orient et ressemblant à de minuscules fleurs appelés « roses », utilisées comme gros grains dans le Chapelet.

Un peu plus tard, on remplaça en certaines occasions les cent cinquante Pater du Chapelet par la salutation évangélique de l'Annonciation devenu rosaire Marial ; il fut appelé « Psautier de Notre Dame », puis le « Psautier de Marie » composé de quinze dizaines de « Je vous Salue Marie » pour les cent cinquante psaumes dans le psautier. En 1479, le Pape Sixte IV confirme la nouvelle appellation et la nouvelle composition de ce rosaire : « Psautier de la Vierge Marie ».

Devenu par la suite, le « Rosaire de la Vierge Marie », c'est vers le XV^{ème} siècle que l'usage du Rosaire fut le plus répandu et prié dans les familles chrétiennes et c'est à la même époque que l'usage de porter et de réciter le Chapelet se généralise. Il passe bien sûr par les hommes d'Eglise mais aussi par tout le peuple jusqu'au Roi de France, les personnages historiques, les nobles et les grands de ce monde. On portait alors son chapelet autour du cou ou à la ceinture comme le font encore certaines congrégations religieuses.

Faits d'or, d'argent ou de différents métaux accompagnés de pierres précieuses, ils deviennent alors des objets de luxe plus que de dévotion. Portés en évidence au cou, ils servent de reconnaissance des catholiques entre eux et les confrères de la Confédération fondée en 1576 par le duc de Guise, avec les Jésuites de la rue Saint Jacques, surveillent et combattent ceux qui n'en portent pas, d'où l'expression « qui n'a pas son chapelet au cou mérite d'y avoir un licou ».

Entre le XVII^{ème} et le XX^{ème} siècle, se multiplient petits commerces et industries fabricants de médailles, chapelets ou objets religieux.

De nos jours, bien que relégués au fond d'un tiroir, les chapelets de nos grands-mères sont conservés comme témoins de leur ferveur religieuse.

CONTACT

Danielle Lambert : 06 68 25 35 35